

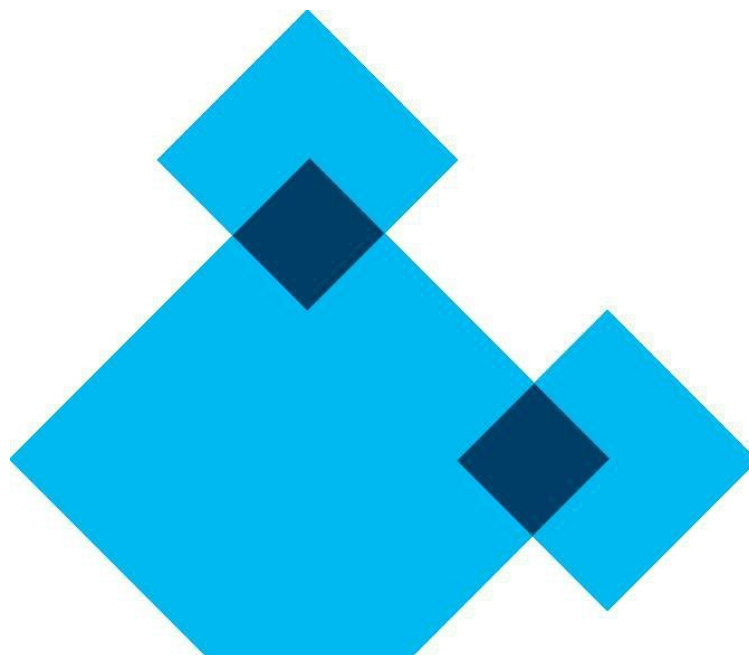
---

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres terminés les 31 mars 2016 et 2015

*Non audités*

---



---

## RAPPORT DE LA DIRECTION

---

Les états financiers consolidés ci-joints d'Aimia Inc., dont la responsabilité incombe à la direction, ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction a dressé les états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, soit les Normes internationales d'information financière («IFRS»). Les états financiers consolidés comprennent des montants et des hypothèses fondés sur les estimations les plus probables de la direction, qui a établi ces estimations en faisant preuve de jugement et de prudence.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la société a conçu et maintient un système de contrôles comptables internes lui permettant d'obtenir de l'assurance raisonnable que les registres financiers utilisés aux fins de la préparation des états financiers sont fiables. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers consolidés de la société.

Le 12 mai 2016

*(signé) «Rupert Duchesne»*

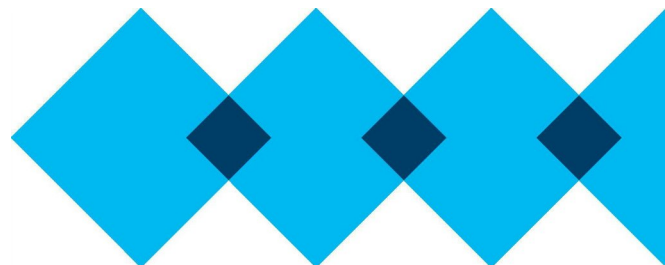
---

**RUPERT DUCHESNE**  
Chef de la direction du groupe

*(signé) «Tor Lønnum»*

---

**TOR LØNNUM**  
Chef des affaires financières





## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

|  |             | Trimestres terminés<br>les 31 mars |               |
|--|-------------|------------------------------------|---------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)</i>    |             | 2016                               | 2015          |
|  |             | (non audités)                      | (non audités) |
| <b>Produits des activités ordinaires</b>   | Notes 3 & 9 | 570,1 \$                           | 660,1 \$      |
| <b>Coût des ventes</b>   |             |                                    |               |
| Coût des primes et coûts directs   | Note 4      | 369,5                              | 430,7         |
| Amortissement  |             | 12,9                               | 12,3          |
| Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie |             | 32,8                               | 33,3          |
|  |             | 415,2                              | 476,3         |
| <b>Marge brute</b>   |             | 154,9                              | 183,8         |
| <b>Charges d'exploitation</b>  |             |                                    |               |
| Frais de vente et de commercialisation   |             | 111,1                              | 111,9         |
| Frais généraux et d'administration   | Note 17A    | 52,7                               | 45,7          |
|  |             | 163,8                              | 157,6         |
| <b>Résultat d'exploitation</b>   |             | (8,9)                              | 26,2          |
| Produits financiers  |             | 2,2                                | 5,6           |
| Charges financières  |             | (14,0)                             | (10,5)        |
| Charges financières, montant net   |             | (11,8)                             | (4,9)         |
| Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence   | Note 7      | 5,6                                | 3,1           |
| <b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>  |             | (15,1)                             | 24,4          |
| <b>Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat</b>   |             |                                    |               |
| Exigible   |             | (1,8)                              | (3,5)         |
| Différé  |             | 3,8                                | 2,5           |
|  |             | 2,0                                | (1,0)         |
| <b>Résultat net de la période</b>  |             | (13,1) \$                          | 23,4 \$       |
| <b>Résultat net attribuable à ce qui suit :</b>  |             |                                    |               |
| Actionnaires de la Société   |             | (14,8)                             | 21,5          |
| Participations ne donnant pas le contrôle  | Note 14     | 1,7                                | 1,9           |
| <b>Résultat net de la période</b>  |             | (13,1) \$                          | 23,4 \$       |
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>  |             | 152 737 987                        | 170 753 997   |
| <b>Résultat par action ordinaire</b>   |             |                                    |               |
| De base et dilué   | Note 5      | (0,12) \$                          | 0,10 \$       |



## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

|  |                | Trimestres terminés<br>les 31 mars |                |
|--|----------------|------------------------------------|----------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>  |                | 2016                               | 2015           |
|  |                | (non audités)                      | (non audités)  |
| <b>Résultat net de la période</b>  |                | (13,1) \$                          | 23,4 \$        |
| <b>Autres éléments du résultat global :</b>  |                |                                    |                |
| <i>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultat net</i>          |                |                                    |                |
| Écart de conversion  |                | (52,0)                             | 36,5           |
| Variation de la juste valeur des placements disponibles<br>à la vente, après impôt | Notes 16 & 17C | —                                  | 1,1            |
| <i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>         |                |                                    |                |
| Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt              | Note 17C       | (1,1)                              | (1,9)          |
| <b>Autres éléments du résultat global pour la période</b>                          |                | <b>(53,1)</b>                      | <b>35,7</b>    |
| <b>Résultat global de la période</b>   |                | <b>(66,2) \$</b>                   | <b>59,1 \$</b> |
| <b>Résultat global attribuable à ce qui suit :</b>                                 |                |                                    |                |
| Actionnaires de la Société   |                | (67,8)                             | 57,2           |
| Participation ne donnant pas le contrôle   |                | 1,6                                | 1,9            |
| <b>Résultat global de la période</b>   |                | <b>(66,2) \$</b>                   | <b>59,1 \$</b> |



## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

|   |               | 31 mars           | 31 décembre       |
|---|---------------|-------------------|-------------------|
| (en millions de dollars canadiens)  |               | 2016              | 2015              |
|   |               | (non audités)     |                   |
| <b>ACTIFS</b>   |               |                   |                   |
| <i>Actifs courants</i>  |               |                   |                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       |               | 382,3 \$          | 482,2 \$          |
| Liquidités soumises à restrictions  |               | 20,9              | 19,2              |
| Placements à court terme  |               | 9,9               | 54,6              |
| Impôt à recevoir  |               | 5,2               | 3,9               |
| Comptes débiteurs   |               | 415,4             | 469,8             |
| Stocks  |               | 4,3               | 10,6              |
| Frais payés d'avance  |               | 70,0              | 73,6              |
|   |               | <b>908,0</b>      | <b>1 113,9</b>    |
| <i>Actifs non courants</i>  |               |                   |                   |
| Placements à long terme   | Note 6        | 419,4             | 381,8             |
| Placements mis en équivalence   | Note 7        | 112,6             | 117,8             |
| Immobilisations corporelles   |               | 42,1              | 43,7              |
| Immobilisations incorporelles   | Note 17A      | 1 434,5           | 1 486,8           |
| Goodwill  |               | 2 047,4           | 2 080,7           |
|   |               | <b>4 964,0 \$</b> | <b>5 224,7 \$</b> |
| <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>  |               |                   |                   |
| <i>Passifs courants</i>   |               |                   |                   |
| Comptes créditeurs et charges à payer   | Note 17A      | 461,8 \$          | 547,3 \$          |
| Provisions  | Note 10       | 0,5               | 0,6               |
| Dépôts clients  |               | 96,8              | 88,0              |
| Produits différés   | Note 9        | 1 554,3           | 1 597,5           |
| Partie à court terme de la dette à long terme                                 | Note 18       | 200,0             | —                 |
|   |               | <b>2 313,4</b>    | <b>2 233,4</b>    |
| <i>Passifs non courants</i>   |               |                   |                   |
| Provisions  | Note 10       | 4,9               | 5,4               |
| Dette à long terme  | Note 18       | 447,6             | 647,3             |
| Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants                 |               | 71,4              | 64,2              |
| Impôt différé   |               | 70,8              | 75,1              |
| Produits différés   | Note 9        | 1 706,4           | 1 694,9           |
|   |               | <b>4 614,5</b>    | <b>4 720,3</b>    |
| <b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société</b> | Notes 13 & 18 | <b>350,0</b>      | <b>494,7</b>      |
| <b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>                              | Note 14       | <b>(0,5)</b>      | <b>9,7</b>        |
| <b>Total des capitaux propres</b>   |               | <b>349,5</b>      | <b>504,4</b>      |
|   |               | <b>4 964,0 \$</b> | <b>5 224,7 \$</b> |
| <b>Engagements et éventualités</b>  | Notes 11 & 15 |                   |                   |

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) Roman Doroniuk

Roman Doroniuk  
Administrateur

(signé) Joanne Ferstman

Joanne Ferstman  
Administratrice



# ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

| Trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2016<br>(non audités)                               | Actions ordinaires en circulation | Capital social | Résultats non distribués (déficit) | Cumul des autres éléments du résultat global (Note 17D) | Surplus d'apport | Total attribuable aux actionnaires de la Société | Participation ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|-----------------------------------|----------------|------------------------------------|---|------------------|--|--|----------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)</i>               |                                   |                |                                    |   |                  |  |  |                            |
| <b>Solde au 31 décembre 2014</b>  | 171 984 343                       | 1 837,6 \$     | (2 379,2) \$                       | 100,5 \$  | 1 213,1 \$       | 772,0 \$   | 6,7 \$                                   | 778,7 \$                   |
| <b>Résultat global de la période</b>  |                                   |                |                                    |   |                  |  |  |                            |
| Résultat net de la période  |                                   |                | 21,5                               |   |                  | 21,5   | 1,9                                      | 23,4                       |
| Autres éléments du résultat global :  |                                   |                |                                    |   |                  |  |  |                            |
| Écart de conversion   |                                   |                |                                    | 36,5  |                  | 36,5   | —  | 36,5                       |
| Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt             | Notes 16 & 17C                    |                |                                    | 1,1   |                  | 1,1  |  | 1,1                        |
| Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt                       | Note 17C                          |                | (1,9)                              |   |                  | (1,9)  |  | (1,9)                      |
| Résultat global de la période   | —                                 | —              | 19,6                               | 37,6  | —                | 57,2   | 1,9                                      | 59,1                       |
| <b>Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres</b> |                                   |                |                                    |   |                  |  |  |                            |
| Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options                                  | 127 878                           | 2,1            |                                    |   | (0,4)            | 1,7  |  | 1,7                        |
| Rachat d'actions ordinaires   | Note 13 (3 315 520)               | (29,3)         |                                    |   | (15,1)           | (44,4)   |  | (44,4)                     |
| Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées                              | Note 12                           |                | (35,7)                             |   |                  | (35,7)   |  | (35,7)                     |
| Accroissement lié aux régimes de rémunération fondée sur des actions                        |                                   |                |                                    |   | 1,9              | 1,9  |  | 1,9                        |
| Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires                | (3 187 642)                       | (27,2)         | (35,7)                             | —   | (13,6)           | (76,5)   | —  | (76,5)                     |
| <b>Solde au 31 mars 2015</b>  | 168 796 701                       | 1 810,4 \$     | (2 395,3) \$                       | 138,1 \$  | 1 199,5 \$       | 752,7 \$   | 8,6 \$                                   | 761,3 \$                   |
| <b>Solde au 31 décembre 2015</b>  |                                   |                |                                    |   |                  |  |  |                            |
|   | 154 631 754                       | 1 685,6 \$     | (2 518,0) \$                       | 176,7 \$  | 1 150,4 \$       | 494,7 \$   | 9,7 \$                                   | 504,4 \$                   |
| <b>Résultat global de la période</b>  |                                   |                |                                    |   |                  |  |  |                            |
| Résultat net de la période  |                                   |                | (14,8)                             |   |                  | (14,8)   | 1,7                                      | (13,1)                     |
| Autres éléments du résultat global :  |                                   |                |                                    |   |                  |  |  |                            |
| Écart de conversion   |                                   |                |                                    | (51,9)  |                  | (51,9)   | (0,1)                                    | (52,0)                     |
| Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôt                       | Note 17C                          |                | (1,1)                              |   |                  | (1,1)  |  | (1,1)                      |
| Résultat global de la période   | —                                 | —              | (15,9)                             | (51,9)  | —                | (67,8)   | 1,6                                      | (66,2)                     |
| <b>Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres</b> |                                   |                |                                    |   |                  |  |  |                            |
| Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options                                  | 56 457                            | 0,6            |                                    |   | (0,1)            | 0,5  |  | 0,5                        |
| Rachat d'actions ordinaires   | Note 13 (2 393 600)               | (21,2)         |                                    |   | (0,6)            | (21,8)   |  | (21,8)                     |
| Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées                              | Note 12                           |                | (33,2)                             |   |                  | (33,2)   |  | (33,2)                     |
| Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle                                  | Note 14                           |                | (23,6)                             |   |                  | (23,6)   | (11,8)                                   | (35,4)                     |
| Accroissement lié aux régimes de rémunération fondée sur des actions                        |                                   |                |                                    |   | 1,2              | 1,2  |  | 1,2                        |
| Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires                | (2 337 143)                       | (20,6)         | (56,8)                             | —   | 0,5              | (76,9)   | (11,8)                                   | (88,7)                     |
| <b>Solde au 31 mars 2016</b>  | 152 294 611                       | 1 665,0 \$     | (2 590,7) \$                       | 124,8 \$  | 1 150,9 \$       | 350,0 \$   | (0,5) \$                                 | 349,5 \$                   |



## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

|  |          | Trimestres terminés<br>les 31 mars |                 |
|--|----------|------------------------------------|-----------------|
|  |          | 2016                               | 2015            |
| (en millions de dollars canadiens)   |          | (non audités)                      | (non audités)   |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX</b>   |          |                                    |                 |
| <b>Activités d'exploitation</b>  |          |                                    |                 |
| Résultat net de la période   |          | (13,1) \$                          | 23,4 \$         |
| Ajustements pour :   |          |                                    |                 |
| Amortissement  |          | 45,7                               | 45,6            |
| Rémunération fondée sur des actions  |          | 2,1                                | 2,3             |
| Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence                     |          | (5,6)                              | (3,1)           |
| Charges financières, montant net   |          | 11,8                               | 4,9             |
| Charge (recouvrement) d'impôt  |          | (2,0)                              | 1,0             |
| Variation des actifs et passifs d'exploitation                                   | Note 17B | (28,5)                             | (58,1)          |
| Autres   |          | (1,6)                              | (1,0)           |
|  |          | <b>21,9</b>                        | <b>(8,4)</b>    |
| Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation                      |          | <b>8,8</b>                         | <b>15,0</b>     |
| Intérêts reçus   |          | 1,4                                | 2,4             |
| Distributions reçues de placements mis en équivalence                            | Note 7   | 5,3                                | 1,6             |
| Intérêts payés   |          | (11,7)                             | (11,8)          |
| Impôt sur le résultat (payé) reçu, montant net                                   |          | (3,2)                              | 18,5            |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net                |          | <b>0,6</b>                         | <b>25,7</b>     |
| <b>Activités d'investissement</b>  |          |                                    |                 |
| Encaisse en fidéicomis   |          | —                                  | 1,4             |
| Placements mis en équivalence  | Note 7   | —                                  | (2,3)           |
| Produits de la cession de placements à court terme                               |          | 44,5                               | —               |
| Acquisitions de placements à long terme  |          | (46,2)                             | —               |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et nouveaux logiciels et technologies |          | (19,5)                             | (20,5)          |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net              |          | <b>(21,2)</b>                      | <b>(21,4)</b>   |
| <b>Activités de financement</b>  |          |                                    |                 |
| Dividendes trimestriels  | Note 12  | (33,2)                             | (35,7)          |
| Émission d'actions ordinaires  |          | 0,5                                | 1,7             |
| Rachat d'actions ordinaires  | Note 13  | (24,5)                             | (42,8)          |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net                |          | <b>(57,2)</b>                      | <b>(76,8)</b>   |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                |          | <b>(77,8)</b>                      | <b>(72,5)</b>   |
| Écart de conversion lié à la trésorerie  |          | (22,1)                             | 19,3            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période                   |          | <b>482,2</b>                       | <b>567,6</b>    |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>            |          | <b>382,3 \$</b>                    | <b>514,4 \$</b> |

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

## LES PRÉSENTS ÉTATS FINANCIERS CONTIENNENT LES NOTES SUIVANTES :

|  |    |
|--|----|
| 1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ   | 8  |
| 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES   | 9  |
| 3. INFORMATIONS SECTORIELLES   | 13 |
| 4. PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT | 16 |
| 5. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE   | 19 |
| 6. PLACEMENTS À LONG TERME   | 19 |
| 7. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE   | 20 |
| 8. RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES   | 20 |
| 9. PRODUITS DIFFÉRÉS   | 21 |
| 10. PROVISIONS   | 22 |
| 11. PASSIFS ÉVENTUELS  | 23 |
| 12. DIVIDENDES   | 24 |
| 13. CAPITAL SOCIAL   | 25 |
| 14. ACQUISITION DE LA PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS RMMEL  | 27 |
| 15. ENGAGEMENTS  | 27 |
| 16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS                                | 28 |
| 17. INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE                                  | 30 |
| 18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE                            | 33 |



---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

## 1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Aimia Inc. (« Aimia » ou la « Société ») a été constituée le 5 mai 2008 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Le bureau inscrit et siège social d'Aimia est situé au 525, avenue Viger Ouest, bureau 1000, Montréal (Québec), Canada, H2Z 0B2.

Aimia est un fournisseur de services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte les secteurs opérationnels suivants au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : Coalitions des Amériques, Coalitions internationales et Solutions de fidélisation mondiales (« SFM ») (*note 3*).

### *Coalitions des Amériques*

En ce qui a trait au secteur Coalitions des Amériques, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence du Canada. Ce secteur englobe également les activités de la Société liées aux services de fidélisation au Canada qui ne sont pas basés sur des plateformes, ses activités liées aux services d'amélioration basées au Canada, ainsi que ses activités liées de fidélisation des canaux et des employés aux États-Unis.

### *Coalitions internationales*

Pour ce qui est du secteur Coalitions internationales, Aimia est le propriétaire et l'exploitant des programmes de fidélisation coalisés Nectar UK et Air Miles Moyen-Orient (*note 14*). Ce secteur comprend également les activités de Shopper Insights & Communications, qui fournit des services d'analytique et de connaissances fondés sur des données aux détaillants et à leurs fournisseurs dans le monde entier par l'intermédiaire des services d'Intelligent Shopper Solutions et de sa participation de 50 % dans i2c, coentreprise avec Sainsbury's. Aimia exploitait également Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé en Italie qui a cessé ses activités le 1<sup>er</sup> mars 2016, et détient une participation de 25 % dans Travel Club, programme de fidélisation coalisé d'Espagne.

### *Solutions de fidélisation mondiales*

Au sein de ce secteur, Aimia fournit à ses clients des solutions complètes de fidélisation de bout en bout partout sur la planète grâce à ses activités dans les Amériques, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Le secteur SFM offre aux clients des stratégies de fidélisation, la conception et la mise en œuvre de programmes et de campagnes de fidélisation, des services d'analytique et de distribution de primes. De plus, SFM déploie les plateformes de fidélisation de la Société, notamment la plateforme de fidélisation Aimia et Smart Button, dans le cadre de ses solutions de fidélisation.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

### *Siège social*

Le secteur Siège social comprend les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits et la rémunération fondée sur des actions qui n'ont pas été affectés à d'autres divisions, de même que des placements. Les placements du secteur Siège social comprennent une participation de 48,9 % dans PLM, qu'Aimia contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique. De plus, le secteur Siège social comprend les placements dans Think Big, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group, et dans China Rewards, programme de fidélisation coalisé en phase de démarrage pour le commerce de détail en Chine, ainsi qu'une participation minoritaire dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### *a) Déclaration de conformité*

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à la norme comptable internationale n° 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). En conséquence, certains renseignements et certaines notes habituellement fournis dans les états financiers consolidés annuels audités ont été omis ou résumés. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Les états financiers intermédiaires comprennent tous les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires à une présentation fidèle des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie de la Société. Les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période intermédiaire ou pour l'ensemble de l'exercice.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires le 12 mai 2016.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## *Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

### **b) Base d'évaluation**

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés en fonction de la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants de l'état de la situation financière :

- les placements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (*notes 6 et 16*);
- les passifs relatifs aux ententes de paiement fondées sur des actions et réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des prestations de retraite constituées est comptabilisé au montant total net de la juste valeur des actifs des régimes, déduction faite de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies;
- les contreparties conditionnelles liées aux acquisitions d'entreprises sont évaluées à la juste valeur (*notes 14 et 16*).

### **c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

### **d) Utilisation d'estimations et exercice du jugement**

La préparation d'états financiers exige le recours à certaines estimations comptables importantes. Elle nécessite également que la direction fasse appel à son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les questions assujetties à un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ainsi que les hypothèses et les estimations ayant une incidence significative sur les états financiers sont énumérées à la *note 2* afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

### **e) Méthodes comptables**

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, sauf indication contraire ci-après.

### **Changements touchant les méthodes comptables**

La Société a adopté les normes révisées suivantes, comme il est précisé ci-après.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## *Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

### *Modification d'IFRS 5 visant à apporter des précisions sur un changement de méthode de cession*

IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, a été modifiée de manière à préciser qu'un changement de méthode de cession ne doit pas être considéré comme un nouveau plan de vente, mais plutôt comme un prolongement du plan initial. Par conséquent, les exigences de cette norme ne cessent de s'appliquer. La modification vient aussi préciser que le fait de changer de méthode de cession n'entraîne pas de changement de la date de classement. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

### *Modification d'IAS 19 visant à apporter des précisions sur le taux d'actualisation : question du marché régional*

IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée de manière à préciser que la largeur du marché des obligations d'entreprise de haute qualité doit être évaluée en fonction de la monnaie dans laquelle l'obligation est libellée, plutôt qu'en fonction du pays où elle se situe. Lorsque le marché des obligations d'entreprise de haute qualité libellées dans la monnaie en cause n'est pas large, les taux des obligations d'État doivent être utilisés. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

### *Modification d'IFRS 7 visant à apporter des précisions sur l'applicabilité des informations sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés*

IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, a été modifiée de manière à préciser qu'il n'est pas nécessaire de fournir des informations sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers intermédiaires.

### *Modification d'IAS 34 visant à apporter des précisions sur la présentation d'informations « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire »*

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, a été modifiée de manière à préciser le sens de « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » et stipule que les informations intermédiaires requises doivent être présentées dans les états financiers intermédiaires ou fournies au moyen de renvois entre les états financiers intermédiaires et le rapport financier intermédiaire plus complet dans lequel elles apparaissent. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers intermédiaires.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## *Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

### *Modification d'IAS 1 visant à apporter des précisions concernant les informations à fournir*

IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée en vue de préciser les directives concernant l'importance relative et les regroupements, la présentation des sous-totaux, la structure des états financiers et les informations à fournir sur les méthodes comptables. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

## **CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS**

Les activités du programme Aéroplan, qui sont présentées dans le secteur Coalitions des Amériques, sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar, qui est présenté dans le secteur Coalitions internationales, est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les services liés aux distributions de primes relatifs aux solutions de fidélisation connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des activités étant moindre que celle du programme Aéroplan et du programme Nectar.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## *Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

### 3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Société a réorganisé ses activités et adopté une structure axée sur les divisions, qui compte les secteurs opérationnels suivants : Coalitions des Amériques, Coalitions internationales et SFM. La structure de la Société était auparavant fondée sur les régions géographiques, et ses secteurs opérationnels étaient les suivants : Canada, EMOA et É.-U. et APAC. En plus de permettre à la Société de se concentrer sur ses principaux secteurs de manière à favoriser sa croissance au sein du marché des services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données et à y devenir un chef de file, cette restructuration simplifie l'exploitation d'AIMIA. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la nouvelle structure axée sur les divisions.

Pour chacun des secteurs opérationnels, le chef de la direction du groupe et le chef de l'exploitation du groupe de la Société examinent des rapports de gestion internes tous les mois. Les secteurs ont été définis en fonction des divisions et ont été alignés avec la structure organisationnelle et l'orientation stratégique de l'entité.

Le secteur Coalitions des Amériques génère principalement ses produits du programme Aéroplan et des services liés aux solutions de fidélisation qui ne sont pas fondés sur des plateformes. Le secteur SFM génère principalement ses produits de ses services liés aux solutions de fidélisation, y compris sa plateforme de fidélisation AIMIA et ses produits Smart Button. Le secteur Coalitions internationales génère principalement ses produits de ses programmes de fidélisation coalisés Nectar UK et Air Miles Moyen-Orient. De plus, le secteur Coalitions internationales a aussi tiré des produits de services d'analytique et de connaissances, y compris Shopper Insights & Communications, et de services liés aux solutions de fidélisation.

Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins des états financiers consolidés. La gestion des services communs à l'échelle mondiale, des coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et de la rémunération fondée sur des actions étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

## RÉSUMÉS

### Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les informations financières pertinentes sont résumées ci-dessous par secteur opérationnel :

| Trimestres terminés les 31 mars                                   |                          |         |                            |       |                                     |      |                             |        |              |       |                        |                        |
|---|--------------------------|---------|----------------------------|-------|-------------------------------------|------|-----------------------------|--------|--------------|-------|------------------------|------------------------|
|   | 2016                     | 2015    | 2016                       | 2015  | 2016                                | 2015 | 2016                        | 2015   | 2016         | 2015  | 2016                   | 2015                   |
| Secteur opérationnel  | Coalitions des Amériques |         | Coalitions Internationales |       | Solutions de Fidélisation Mondiales |      | Siège social <sup>(b)</sup> |        | Éliminations |       | Données consolidées    |                        |
| Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation | 284,2                    | 284,8   | 141,0                      | 160,4 | -                                   | -    | -                           | -      | -            | -     | 425,2                  | 445,2                  |
| Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres | 67,1                     | 77,1    | 25,8                       | 19,9  | 55,1                                | 53,6 | -                           | -      | (0,2)        | (0,6) | 147,8                  | 150,0                  |
| Total de la facturation brute                                     | 351,3                    | 361,9   | 166,8                      | 180,3 | 55,1                                | 53,6 | -                           | -      | (0,2)        | (0,6) | 573,0 <sup>(c)</sup>   | 595,2 <sup>(c)</sup>   |
| Produits au titre des unités de fidélisation                      | 299,5                    | 304,8   | 122,1                      | 203,4 | -                                   | -    | -                           | -      | -            | -     | 421,6                  | 508,2                  |
| Produits au titre des services de fidélisation et autres          | 68,2                     | 78,9    | 25,6                       | 19,8  | 54,7                                | 53,2 | -                           | -      | -            | -     | 148,5                  | 151,9                  |
| Produits intersociétés  | -                        | -       | 0,1                        | 0,2   | 0,1                                 | 0,4  | -                           | -      | (0,2)        | (0,6) | -                      | -                      |
| Total des produits des activités ordinaires                       | 367,7                    | 383,7   | 147,8                      | 223,4 | 54,8                                | 53,6 | -                           | -      | (0,2)        | (0,6) | 570,1                  | 660,1                  |
| Coût des primes et coûts directs                                  | 238,7                    | 258,3   | 98,0                       | 141,8 | 32,8                                | 30,9 | -                           | -      | -            | (0,3) | 369,5                  | 430,7                  |
| Amortissement <sup>(a)</sup>                                      | 36,6                     | 37,7    | 4,2                        | 3,8   | 1,6                                 | 1,6  | 3,3                         | 2,5    | -            | -     | 45,7                   | 45,6                   |
| Marge brute   | 92,4                     | 87,7    | 45,6                       | 77,8  | 20,4                                | 21,1 | (3,3)                       | (2,5)  | (0,2)        | (0,3) | 154,9                  | 183,8                  |
| Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions  | 84,0                     | 79,6    | 35,6                       | 35,8  | 25,1                                | 21,1 | 17,2                        | 19,1   | (0,2)        | (0,3) | 161,7                  | 155,3                  |
| Rémunération fondée sur des actions                               | -                        | -       | -                          | -     | -                                   | -    | 2,1                         | 2,3    | -            | -     | 2,1                    | 2,3                    |
| Total des charges d'exploitation                                  | 84,0                     | 79,6    | 35,6                       | 35,8  | 25,1                                | 21,1 | 19,3                        | 21,4   | (0,2)        | (0,3) | 163,8                  | 157,6                  |
| Résultat d'exploitation <sup>(f)</sup>                            | 8,4                      | 8,1     | 10,0                       | 42,0  | (4,7)                               | -    | (22,6)                      | (23,9) | -            | -     | (8,9)                  | 26,2                   |
| Dépenses en actifs non courants <sup>(d)</sup>                    | 8,5                      | 12,0    | 5,6                        | 4,4   | 1,0                                 | 0,8  | 4,4                         | 3,3    | S.O.         | S.O.  | 19,5                   | 20,5                   |
| Actifs non courants <sup>(d)</sup>                                | 2 900,1                  | 3 033,3 | 537,7                      | 526,2 | 30,2                                | 32,8 | 56,0                        | 50,4   | S.O.         | S.O.  | 3 524,0 <sup>(e)</sup> | 3 642,7 <sup>(e)</sup> |

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## *Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et la rémunération fondée sur des actions.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 317,8 M\$ au Canada, de 159,0 M\$ au R.-U. et de 41,1 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2016, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 327,6 M\$ au Canada, de 161,0 M\$ au R.-U. et de 43,4 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2015. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où réside la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 2 877,2 M\$ au Canada, de 554,4 M\$ au R.-U. et de 64,7 M\$ aux États-Unis en date du 31 mars 2016, comparativement à des actifs non courants de 3 000,9 M\$ au Canada, de 503,7 M\$ au R.-U. et de 73,1 M\$ aux États-Unis en date du 31 mars 2015.
- f) Le rapprochement du résultat d'exploitation consolidé et du résultat consolidé avant impôt sur le résultat pour les trimestres terminés les 31 mars 2016 et 2015 est présenté dans les états consolidés du résultat net.



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 4. PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT

Les quatre principaux partenaires d'accumulation d'Aimia représentent un pourcentage élevé de la facturation brute. Puisque les produits des activités ordinaires d'Aimia sont constatés d'après les échanges des membres plutôt qu'au moment où les partenaires d'accumulation émettent des unités de fidélisation aux membres, les données sur les principaux clients sont fondées sur la facturation brute, laquelle comprend le produit de la vente d'unités de fidélisation et des services rendus ou à rendre. La facturation brute de chaque partenaire d'accumulation correspond aux montants établis dans les contrats reçus ou à recevoir des partenaires d'accumulation et des clients pour chaque période. Les quatre principaux partenaires d'accumulation d'Aimia ont compté pour un pourcentage important de la facturation brute, comme suit :

|             |                            | Trimestres terminés les 31 mars |      |
|-------------|----------------------------|---------------------------------|------|
|             | Secteur opérationnel       | 2016                            | 2015 |
|             |                            | %                               | %    |
| TD          | Coalitions des Amériques   | 16                              | 15   |
| Sainsbury's | Coalitions internationales | 17                              | 16   |
| CIBC        | Coalitions des Amériques   | 11                              | 11   |
| Air Canada  | Coalitions des Amériques   | 11                              | 11   |

## ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES

Le 16 septembre 2013, Aimia a conclu des ententes relatives aux cartes de crédit financières avec le Groupe Banque TD (« TD ») et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») d'une durée de 10 ans, qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Aux termes de ces ententes, TD est devenu le principal partenaire de services financiers et émetteur de cartes de crédit Aéroplan, tandis que la CIBC continue également d'être un émetteur de cartes de crédit Aéroplan.

Le 16 septembre 2013, Aimia a également conclu un contrat d'achat d'actifs avec TD et la CIBC, sous réserve de l'obtention de certaines approbations des organismes de réglementation et du respect des autres conditions de clôture, ces conditions ayant toutes été satisfaites le 27 décembre 2013. Aux termes de ce contrat, TD a acquis, le 27 décembre 2013, environ la moitié du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan actuel de la CIBC et la CIBC a conservé le reste du portefeuille, composé des titulaires de cartes Aéroplan qui ont des relations bancaires plus étendues avec la CIBC. En conséquence, Aimia a versé à la CIBC un paiement d'un montant de 150,0 M\$ pour le transfert d'environ la moitié du portefeuille de cartes Aéroplan à TD qui a été comptabilisé dans les frais généraux et frais d'administration au cours du quatrième trimestre de 2013. Parallèlement au contrat d'achat d'actifs, les parties ont conclu une entente de migration. Selon la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

### Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

entre la CIBC et TD au cours des cinq premières années (soit le nombre net de titulaires de cartes conservées par la CIBC qui choisissent de migrer vers TD et les titulaires de cartes achetées par TD qui choisissent de migrer vers la CIBC), TD, Aimia et la CIBC ont convenu de faire des versements pouvant atteindre 400,0 M\$. Aimia prendra à sa charge ou aura le droit de recevoir jusqu'à 100,0 M\$ sur ces versements sur une période de cinq ans. Au cours du quatrième trimestre de 2013, une provision (« provision au titre de la migration des cartes ») a été comptabilisée; le montant de cette provision représentant la meilleure estimation de la direction à ce moment quant à la migration nette anticipée de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD sur une période de cinq ans. Pour déterminer la provision au titre de la migration des cartes, la direction utilise un modèle fondé sur la valeur attendue. Se reporter à la *note 10* pour de plus amples renseignements. Conformément à l'entente de migration, des paiements relatifs à la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan doivent être versés annuellement.

### PRATIQUES CONTRACTUELLES ET COMMERCIALES AVEC AIR CANADA

Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Le coût des primes fournies par Air Canada (et par d'autres membres du réseau Star Alliance), en pourcentage du coût total des primes et des coûts directs, s'établit comme suit :

|  | Trimestres terminés les 31 mars |      |
|--|---------------------------------|------|
|  | 2016                            | 2015 |
|  | %                               | %    |
| Air Canada (et autres membres du réseau Star Alliance) | 50                              | 45   |

Air Canada agit en qualité de chambre de compensation pour la quasi-totalité des transactions visant la facturation brute de milles Aéroplan et les achats de primes faisant intervenir Aimia Canada Inc. (exploitant du programme Aéroplan et filiale en propriété exclusive d'Aimia) (« Aéroplan ») et des sociétés aériennes autres qu'Air Canada (membres du réseau Star Alliance). Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Les paragraphes qui suivent présentent en bref les modalités financières pertinentes aux principaux contrats.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## *Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

## CPSC

Le contrat de participation et de services commerciaux intervenu entre Air Canada et Aéroplan en date du 9 juin 2004, sous sa formule modifiée et mise à jour (le « CPSC »), qui expire le 29 juin 2020, couvre les modalités de l'acquisition par Aéroplan de primes-voyages d'Air Canada et de ses sociétés affiliées, de l'achat de milles Aéroplan par Air Canada et ses sociétés affiliées à émettre aux membres et de la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs destiné à certains clients d'Air Canada. Aux termes du CPSC, Aéroplan est tenue d'acheter annuellement un nombre minimal de places sur les vols d'Air Canada et de ses sociétés affiliées à titre de primes. Ce nombre est calculé en fonction du nombre de places utilisées au cours des trois années civiles précédentes. Selon la période de trois ans terminée le 31 décembre 2015, Aéroplan est tenue d'acheter des places sur les vols à hauteur d'environ 515,2 M\$ par année. Bien qu'Air Canada puisse modifier le nombre de milles Aéroplan par vol accordés aux membres en vertu du programme Aéroplan sans le consentement d'Aéroplan, elle est tenue d'acheter, chaque année, un nombre préétabli de milles Aéroplan aux termes du programme Aéroplan à un tarif convenu. Aéroplan est tenue de fournir à Air Canada certains services de commercialisation et de promotion, notamment les services de centres de contacts pour la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, en contrepartie d'honoraires calculés d'après les frais réels, après ventilation, majorés des frais d'administration. La capacité d'Aéroplan à répondre aux futures demandes de primes de la part des membres dépendra de la capacité d'Air Canada à offrir le nombre de places requis.

## BONS DE SOUSCRIPTION ET ACTIONS DE CATÉGORIE B D'AIR CANADA

Dans le cadre du prêt syndiqué à Air Canada du 29 juillet 2009, qui a été remboursé le 3 août 2010, Air Canada a émis aux prêteurs des bons de souscription visant l'acquisition d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie B à droit de vote variable d'Air Canada. Le 29 juillet 2009, Aéroplan a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,51 \$ chacun et, le 19 octobre 2009, elle a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,44 \$ chacun, ces bons de souscription pouvant être exercés en tout temps et arrivant à échéance quatre ans après la date d'attribution.

Le 24 juillet 2013, Aimia a exercé 1 250 000 bons de souscription au prix unitaire de 1,51 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,9 M\$. La juste valeur de ces bons de souscription s'élevait à 0,9 M\$ au 24 juillet 2013. Le 16 octobre 2013, Aimia a exercé les 1 250 000 bons de souscription restants au prix unitaire de 1,44 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,8 M\$. La juste valeur de ces bons de souscription s'élevait à 4,4 M\$ au 16 octobre 2013.

Au 31 décembre 2014 et au 31 mars 2015, la juste valeur des actions de catégorie B d'Air Canada s'établissait respectivement à 29,7 M\$ et à 31,0 M\$.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Au cours du deuxième trimestre de 2015, Aimia a cédé la totalité de ses actions de catégorie B d'Air Canada, pour un produit net de 30,5 M\$. Par suite de la cession, le gain (après impôt) de 18,6 M\$ comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global a été reclassé en résultat net au deuxième trimestre de 2015. De ce montant, une tranche de 21,5 M\$ a été comptabilisée dans les produits financiers et une tranche de 2,9 M\$, dans la charge d'impôt sur le résultat différé.

Avant sa cession, le placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada était comptabilisé comme un placement disponible à la vente évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (*note 16*).

## 5. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

|   | Trimestres terminés les 31 mars |             |
|---|---------------------------------|-------------|
|   | 2016                            | 2015        |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société                     | (14,8)                          | 21,5        |
| Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées ( <i>note 12</i> ) | (4,2)                           | (5,1)       |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires                        | (19,0)                          | 16,4        |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué                 | 152 737 987                     | 170 753 997 |
| Résultat par action ordinaire – de base et dilué                            | (0,12) \$                       | 0,10 \$     |

## 6. PLACEMENTS À LONG TERME

|   | 31 mars      | 31 décembre  |
|---|--------------|--------------|
|   | 2016         | 2015         |
| Placements en titres de capitaux propres <sup>a)</sup>                                    | 120,5        | 128,2        |
| Placements en obligations de sociétés et de gouvernements ( <i>note 8</i> ) <sup>b)</sup> | 298,9        | 253,6        |
| <b>Total</b>  | <b>419,4</b> | <b>381,8</b> |

a) Comprend le placement dans Cardlytics au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015.

b) Les placements en obligations de sociétés et de gouvernements s'élevaient à 308,8 M\$ au 31 mars 2016 (308,2 M\$ au 31 décembre 2015). De ce montant, une tranche de 9,9 M\$ est classée dans les placements à court terme (54,6 M\$ au 31 décembre 2015) et une tranche de 298,9 M\$, dans les placements à long terme (253,6 M\$ au 31 décembre 2015).

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 7. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

|   | 31 mars      | 31 décembre  |
|---|--------------|--------------|
|   | 2016         | 2015         |
| Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V. <sup>a)</sup>                | 80,3         | 85,0         |
| Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises <sup>b)</sup> | 25,6         | 25,6         |
| Placements mis en équivalence dans des entreprises associées              | 6,7          | 7,2          |
| <b>Total</b>  | <b>112,6</b> | <b>117,8</b> |

a) Durant le trimestre terminé le 31 mars 2016, Aimia a reçu de PLM une distribution de 4,5 M\$ (3,4 M\$ US) (aucune distribution durant le trimestre terminé le 31 mars 2015).

b) Le 9 janvier 2015 et le 29 janvier 2015, Aimia a investi des montants supplémentaires totalisant 1,0 M\$ (0,8 M\$ US) dans Prismah afin de financer certains coûts liés à la liquidation du partenariat réalisée le 7 mars 2015.

| Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence | Trimestres terminés les 31 mars |            |
|--|---------------------------------|------------|
|  | 2016                            | 2015       |
| Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V.                 | 5,0                             | 3,6        |
| Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises  | 0,7                             | 0,4        |
| Placements mis en équivalence dans des entreprises associées | (0,1)                           | (0,9)      |
| <b>Total</b>   | <b>5,6</b>                      | <b>3,1</b> |

## 8. RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie d'exploitation afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour l'heure, Aimia n'a pas utilisé les fonds de la réserve. Au 31 mars 2016, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans les placements à court terme et les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Au 31 mars 2016, la réserve était investie dans des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux. Selon la direction, la réserve est suffisante pour régler les frais d'échange à mesure qu'ils deviendront exigibles dans le cours normal des activités, y compris ceux qui seraient engagés dans une période au cours de laquelle les échanges afficheraient une activité exceptionnellement élevée.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 9. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le rapprochement des produits différés est présenté ci-dessous :

|   | Unités de fidélisation |                     | Services de fidélisation et autres |                     | Total           |                     |
|---|------------------------|---------------------|------------------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|
|   | 31 mars<br>2016        | 31 décembre<br>2015 | 31 mars<br>2016                    | 31 décembre<br>2015 | 31 mars<br>2016 | 31 décembre<br>2015 |
| Solde d'ouverture                                 | 3 247,4                | 3 168,5             | 45,0                               | 49,8                | 3 292,4         | 3 218,3             |
| Unités de fidélisation émises – facturation brute | 425,2                  | 1 832,7             | —                                  | —                   | 425,2           | 1 832,7             |
| Autres – facturation brute                        | —                      | —                   | 147,8                              | 636,3               | 147,8           | 636,3               |
| Produits des activités ordinaires constatés       | (421,6)                | (1 816,9)           | (148,5)                            | (643,7)             | (570,1)         | (2 460,6)           |
| Écarts de conversion et autres ajustements        | (36,9)                 | 63,1                | 2,3                                | 2,6                 | (34,6)          | 65,7                |
| <b>Solde de clôture</b>                           | <b>3 214,1</b>         | <b>3 247,4</b>      | <b>46,6</b>                        | <b>45,0</b>         | <b>3 260,7</b>  | <b>3 292,4</b>      |
| Ventilation entre :                               |                        |                     |                                    |                     |                 |                     |
| Partie courante <sup>a)</sup>                     | 1 508,4                | 1 552,7             | 45,9                               | 44,8                | 1 554,3         | 1 597,5             |
| Partie non courante                               | 1 705,7                | 1 694,7             | 0,7                                | 0,2                 | 1 706,4         | 1 694,9             |

a) La partie courante représente l'hypothèse la plus probable de la direction quant au montant qui sera constaté au cours des 12 prochains mois, d'après les tendances historiques.

## INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation était estimé à 890,8 M\$ au 31 mars 2016.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été calculés en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 187,0 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 182,2 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 4,8 M\$, au trimestre considéré.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 10. PROVISIONS

### CONTRAT D'ACHAT D'ACTIFS (NOTE 4)

|   | Provision au<br>titre de la<br>migration des<br>cartes |
|---|--|
| <b>Solde au 31 décembre 2014</b>                  | <b>50,0</b>  |
| Provision comptabilisée au cours de l'exercice    | —  |
| Provision reçue (utilisée) au cours de l'exercice | 1,7  |
| Provision reprise au cours de l'exercice          | (45,7)   |
| <b>Solde au 31 décembre 2015</b>                  | <b>6,0</b>   |
| Provision comptabilisée au cours de la période    | —  |
| Provision reçue (utilisée) au cours de la période | (0,6)  |
| Provision reprise au cours de la période          | —  |
| <b>Solde au 31 mars 2016</b>                      | <b>5,4</b>   |
| <b>Ventilation entre :</b>                        |  |
| Partie courante                                   | <b>0,5</b>   |
| Partie non courante                               | <b>4,9</b>   |

Dans le cadre du contrat d'achat d'actifs et de l'entente de migration avec TD et la CIBC et de la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD, une provision totale de 50,0 M\$ a été comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration du quatrième trimestre de 2013.

Au cours du deuxième trimestre de 2015, la provision au titre de la migration des cartes a été réduite de 45,7 M\$, à la lumière des données courantes concernant la migration de cartes pour la période de 18 mois terminée le 30 juin 2015 et des estimations de la direction quant aux tendances de migration de cartes pour les périodes à venir. L'ajustement a été comptabilisé en réduction des frais généraux et frais d'administration. De plus, un montant de 1,7 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2014 exigible aux termes de l'entente de migration, a été reçu au cours du deuxième trimestre de 2015. Aucune modification n'a été apportée au total de la provision au cours des troisième et quatrième trimestres de 2015.

Un montant de 0,6 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2015 exigible aux termes de l'entente de migration, a été versé par Aimia au cours du premier trimestre de 2016.

Pour l'heure, la provision représente la meilleure estimation de la direction.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## *Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

## 11. PASSIFS ÉVENTUELS

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnités à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 31 mars 2016, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 97,8 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes d'indemnisation et de garantie.

Le 2 juillet 2009, une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour obtenir le statut de représentant a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La requête a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la requête du demandeur en vue d'exercer un recours collectif. Cette requête était la première étape procédurale avant qu'un recours collectif puisse être exercé. Un avis du jugement autorisant le recours collectif a été publié le 6 avril 2013.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, le requérant a signifié et déposé le recours collectif visant l'annulation des changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé le 16 octobre 2006, le remboursement des sommes dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe. Les parties ont convenu d'un calendrier pour les questions de procédure préalables à la préparation du procès.

La direction a déposé une défense vigoureuse à ce recours collectif, et elle estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans les présents états financiers. Si l'issue définitive du recours collectif diffère de cette évaluation et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation pourrait en résulter.

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal des activités. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites actuellement en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation d'Aimia.



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 12. DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les trimestres terminés les 31 mars 2016 et 2015 sont les suivants :

|      | 2016    |                      | 2015 <sup>a)</sup> |                      |
|------|---------|----------------------|--------------------|----------------------|
|      | Montant | Par action ordinaire | Montant            | Par action ordinaire |
| Mars | 29,0    | 0,19                 | 30,6               | 0,18                 |

- a) Le 14 mai 2015, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une augmentation du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,18 \$ à 0,19 \$ par trimestre.

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les trimestres terminés les 31 mars 2016 et 2015 sont les suivants :

|                | 2016    |                        | 2015    |                        |
|----------------|---------|------------------------|---------|------------------------|
|                | Montant | Par action privilégiée | Montant | Par action privilégiée |
| <b>Série 1</b> |         |                        |         |                        |
| Mars           | 1,1     | 0,28125                | 2,8     | 0,40625                |
| <b>Série 2</b> |         |                        |         |                        |
| Mars           | 0,8     | 0,264049               | S. O.   | S. O.                  |
| <b>Série 3</b> |         |                        |         |                        |
| Mars           | 2,3     | 0,390625               | 2,3     | 0,390625               |

Le 12 mai 2016, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé l'augmentation du dividende annuel sur les actions ordinaires, qui est passé de 0,76 \$ à 0,80 \$ par action et déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire, de 0,28125 \$ par action privilégiée, série 1, de 0,261811 \$ par action privilégiée, série 2 (*note 13*) et de 0,390625 \$ par action privilégiée, série 3, payable le 30 juin 2016.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

## 13. CAPITAL SOCIAL

### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 13 mai 2014, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 15 530 762 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 16 mai 2014 au 15 mai 2015 au plus tard.

Durant la période du 16 mai 2014 au 31 décembre 2014, Aimia a racheté 2 069 790 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 29,8 M\$. De ce total, 1 964 790 actions ordinaires ont été payées et annulées au cours de la période, pour une valeur de 28,3 M\$, les actions restantes ayant été payées et annulées au cours du premier trimestre de 2015. Le capital social a été réduit de 18,3 M\$, et le solde de 11,5 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 15 mai 2015, Aimia a racheté et annulé 8 788 952 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie totale de 117,8 M\$. Le capital social a été réduit de 77,8 M\$ et le solde de 40,0 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Le 14 mai 2015, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 16 346 860 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 20 mai 2015 au 19 mai 2016 au plus tard.

Durant la période du 20 mai 2015 au 31 décembre 2015, Aimia a racheté 8 819 500 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 105,5 M\$. De ce total, 8 538 100 actions ordinaires ont été payées et annulées au cours de la période, pour une valeur de 102,8 M\$, les actions restantes ayant été payées et annulées au cours du premier trimestre de 2016. Le capital social a été réduit de 78,1 M\$, et le solde de 27,4 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 mars 2016, Aimia a racheté 2 393 600 actions ordinaires (dont la totalité ont été payées et annulées au cours de la période) pour une contrepartie totale de 21,8 M\$. Le capital social a été réduit de 21,2 M\$, et le solde de 0,6 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## *Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

---

## **ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 1 ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 2**

Le 27 février 2015, Aimia a annoncé qu'elle n'exercerait pas son droit de rachat de la totalité ou d'une partie des actions privilégiées, série 1, le 31 mars 2015. En conséquence, et sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées, série 1 avaient le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 1 en actions privilégiées, série 2, à raison de une contre une le 31 mars 2015.

Le 31 mars 2015, les porteurs de 2 946 635 actions privilégiées, série 1 ont exercé leur droit de convertir leurs actions privilégiées, série 1 en un nombre équivalent d'actions privilégiées, série 2. Les porteurs d'actions privilégiées, série 2 ont le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclare, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux variable, calculés en fonction du nombre réel de jours écoulés au cours du trimestre, divisé par 365, sous réserve des dispositions de la LCSA. Le taux de dividende pour la période à taux variable allant du 31 mars 2016 inclusivement au 30 juin 2016 exclusivement sera de 4,212 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 2.

En ce qui a trait aux 3 953 365 actions privilégiées, série 1 qui sont en circulation après le 31 mars 2015, les porteurs d'actions privilégiées, série 1 auront le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclarera, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux fixe, sous réserve des dispositions de la LCSA. Le taux de dividende pour la période de cinq ans allant du 31 mars 2015 inclusivement au 31 mars 2020 exclusivement sera de 4,5 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 1.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## 14. ACQUISITION DE LA PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS RMMEL

Le 20 mars 2016, Aimia a acquis la tranche restante de 40 % des actions émises de Rewards Management Middle East Free Zone LLC (« RMMEL »), société qui détient et exploite le programme Air Miles Moyen-Orient, pour une contrepartie en trésorerie de 8,3 M\$ (6,4 M\$ US), qui sera payable en trois versements annuels à compter de février 2017. De plus, un montant sera versé par Aimia ou reçu du vendeur, selon la performance financière de RMMEL au cours des trois prochains exercices. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer (*note 16*) à la date d'acquisition a été estimée à 5,1 M\$ (3,9 M\$ US). En outre, un montant de 22,0 M\$ (16,9 M\$ US), représentant la quote-part du vendeur du fonds de roulement excédentaire de l'entreprise à la date de clôture de la transaction, a été comptabilisé à la date d'acquisition et versé au vendeur le 5 avril 2016.

La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle dans RMMEL s'établissait à 11,8 M\$ à la date d'acquisition. Par conséquent, la Société a décomptabilisé la participation ne donnant pas le contrôle et a comptabilisé une réduction de 23,6 M\$ des résultats non distribués.

## 15. ENGAGEMENTS

### A) ENGAGEMENTS AUX TERMES DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les loyers minimaux aux termes des différents contrats de location simple non résiliables n'ayant pas encore été engagés à la fin de la période s'établissent comme suit :

| Exercices terminés les 31 décembre |              |
|------------------------------------|--------------|
| 2016                               | 14,5         |
| De 2017 à 2020                     | 60,6         |
| Par la suite                       | 65,5         |
| <b>Total</b>                       | <b>140,6</b> |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## B) ENGAGEMENTS D'EXPLOITATION ET AUTRES

Les dépenses d'exploitation prévues par contrat, mais n'ayant pas encore été engagées à la fin de la période s'établissent comme suit :

|  |       |
|--|-------|
| Infrastructure technologique et autres   | 230,9 |
| Soutien à la commercialisation et autres | 224,2 |

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 31 mars 2016, Aimia respectait toutes ces clauses.

## 16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### *Hiérarchie des justes valeurs*

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations. Cette hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 – Évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Techniques d'évaluation reposant sur des données telles que les prix cotés d'instruments similaires négociés sur des marchés actifs; les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés inactifs; les données autres que des prix cotés utilisées dans une méthode d'évaluation qui sont observables pour l'instrument considéré; et les données qui sont principalement dérivées de données observables sur les marchés ou corroborées par ces dernières, que ce soit par corrélation ou par d'autres moyens.

Niveau 3 – Techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

### Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur.

|   |            | 31 mars      | 31 décembre |
|---|------------|--------------|-------------|
|   | Hiérarchie | 2016         | 2015        |
| <b>Actifs financiers</b>  |            |              |             |
| Placements en titres de capitaux propres                        | Niveau 3   | <b>120,5</b> | 128,2       |
| <b>Passifs financiers</b>                                       |            |              |             |
| Contrepartie conditionnelle à payer – Smart Button              | Niveau 3   | <b>2,0</b>   | 2,1         |
| Contrepartie conditionnelle à payer – RM MEL ( <i>note 14</i> ) | Niveau 3   | <b>5,1</b>   | —           |

La juste valeur des placements en titres de capitaux propres est établie selon une approche de marché utilisant une méthode d'évaluation fondée sur le prix de transaction de transactions récentes effectuées par d'autres investisseurs et portant sur des instruments semblables, ajusté, si nécessaire, pour tenir compte des conditions du marché, de la performance de l'entité émettrice et de l'écoulement du temps. Aucun ajustement de la juste valeur du placement dans Cardlytics n'a été comptabilisé au cours des trimestres terminés les 31 mars 2016 et 2015.

La juste valeur du placement dans des actions de catégorie B d'Air Canada était fondée sur la valeur cotée des actions négociées sur le marché public avant que ces actions ne soient cédées au deuxième trimestre de 2015. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2015, un gain sur la juste valeur de 1,3 M\$ a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer au titre de l'acquisition de Smart Button est fondée sur les meilleures estimations de la direction et pourrait représenter un montant maximal de 5,0 M\$ US. Au cours du deuxième trimestre de 2015, un ajustement de la juste valeur de 0,6 M\$ a été comptabilisé dans les frais généraux et frais d'administration à titre de réduction de la contrepartie conditionnelle. Au cours du troisième trimestre de 2015, un montant de 1,8 M\$ (1,4 M\$ US), qui représente 50 % de la contrepartie conditionnelle estimative, a été versé aux actionnaires vendeurs lors du deuxième anniversaire de l'acquisition, le solde étant payable au troisième anniversaire de l'acquisition. Aucun ajustement de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer au titre de l'acquisition de Smart Button n'a été comptabilisé au cours des trimestres clos le 31 mars 2016 et le 31 mars 2015.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer au titre de l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle dans RM MEL a été déterminée en fonction de la performance financière projetée de l'entreprise pour chacun des trois prochains exercices et elle représente la meilleure estimation de la direction.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## Non audités

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les valeurs comptables de la trésorerie et de ses équivalents, des liquidités soumises à restrictions, des placements à court terme, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer figurant à l'état de la situation financière se rapprochent de leurs justes valeurs, compte tenu de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des emprunts est estimée comme étant la valeur cotée pour ce qui est des titres d'emprunt négociés sur le marché public, tandis que la juste valeur des placements en obligations de sociétés et de gouvernements est fondée sur la valeur cotée des placements.

Le tableau suivant présente les placements à long terme en obligations de sociétés et de gouvernements ainsi que la dette à long terme d'Aimia, lesquels sont évalués au coût amorti, et leur juste valeur.

|  | Hiérarchie | 31 mars 2016     |              | 31 décembre 2015 |              |
|--|------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
|  |            | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Placements en obligations de sociétés et de gouvernements (y compris la partie courante) | Niveau 1   | 308,8            | 316,9        | 308,2            | 316,8        |
| Dette à long terme (y compris la partie courante)  | Niveau 1   | 647,6            | 655,9        | 647,3            | 673,6        |

## 17. INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les sections qui suivent présentent de l'information supplémentaire sur certains des principaux postes des états financiers.

### A) ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

|   | 31 mars        | 31 décembre    |
|---|----------------|----------------|
|   | 2016           | 2015           |
| Contrats avec des partenaires d'accumulation et relations clients | 846,5          | 881,8          |
| Logiciels et technologie  | 177,3          | 181,1          |
| Marques de commerce   | 410,2          | 423,3          |
| Autres immobilisations incorporelles                              | 0,5            | 0,6            |
| <b>Total</b>  | <b>1 434,5</b> | <b>1 486,8</b> |

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

### *Passifs de restructuration*

Au cours des dernières années, Aimia a procédé à la mise en œuvre d'une série de programmes de restructuration destinés à l'intégration et à l'alignement des secteurs d'activité de la Société, en mettant fin à certaines activités, en externalisant certaines fonctions internes et en prenant d'autres mesures conçues pour réduire sa structure de coûts et améliorer la productivité. Suite à ces initiatives, Aimia a comptabilisé une provision pour indemnités de départ s'appliquant à l'ensemble des secteurs. La direction continue d'évaluer les activités de la Société et, par conséquent, des provisions supplémentaires pourraient être constituées à l'égard de nouvelles initiatives et des changements pourraient être apportés aux estimations des montants comptabilisés précédemment, à mesure que les paiements sont effectués ou que les mesures sont prises.

|  | Structure axée sur les divisions | Autres initiatives de restructuration | Total       |
|--|----------------------------------|---------------------------------------|-------------|
| <b>Solde au 31 décembre 2014</b>           | —                                | 3,5                                   | 3,5         |
| Passif comptabilisé au cours de l'exercice | 15,7                             | 6,8                                   | 22,5        |
| Paiements effectués au cours de l'exercice | (4,5)                            | (8,7)                                 | (13,2)      |
| Écart de conversion                        | 0,1                              | 0,3                                   | 0,4         |
| <b>Solde au 31 décembre 2015</b>           | <b>11,3</b>                      | <b>1,9</b>                            | <b>13,2</b> |
| Passif comptabilisé au cours de la période | 1,9                              | 0,2                                   | 2,1         |
| Paiements effectués au cours de la période | (6,9)                            | (0,6)                                 | (7,5)       |
| Écart de conversion                        | (0,3)                            | (0,1)                                 | (0,4)       |
| <b>Solde au 31 mars 2016</b>               | <b>6,0</b>                       | <b>1,4</b>                            | <b>7,4</b>  |

| Secteur                             | Trimestres terminés les 31 mars 2016 |                                       |            | Trimestres terminés les 31 mars 2015 |                                       |            |
|-------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|------------|--------------------------------------|---------------------------------------|------------|
|                                     | Structure axée sur les divisions     | Autres initiatives de restructuration | Total      | Structure axée sur les divisions     | Autres initiatives de restructuration | Total      |
| Coalitions des Amériques            | 1,2                                  | 0,2                                   | 1,4        | —                                    | 1,6                                   | 1,6        |
| Coalitions internationales          | —                                    | —                                     | —          | —                                    | —                                     | —          |
| Solutions de fidélisation mondiales | —                                    | —                                     | —          | —                                    | —                                     | —          |
| Siège social                        | 0,7                                  | —                                     | 0,7        | —                                    | —                                     | —          |
| <b>Total</b>                        | <b>1,9</b>                           | <b>0,2</b>                            | <b>2,1</b> | <b>—</b>                             | <b>1,6</b>                            | <b>1,6</b> |



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les charges de restructuration (déduction faite des reprises) sont comprises dans les frais généraux et frais d'administration.

## B) TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

### VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS D'EXPLOITATION

|   | Trimestres terminés les 31 mars |               |
|---|---------------------------------|---------------|
|   | 2016                            | 2015          |
| Liquidités soumises à restrictions                            | (1,7)                           | 2,5           |
| Comptes débiteurs   | 31,3                            | 29,7          |
| Stocks  | 6,3                             | 2,0           |
| Frais payés d'avance  | 0,4                             | (1,2)         |
| Comptes créditeurs et charges à payer                         | (82,4)                          | (29,4)        |
| Dépôts clients  | 13,8                            | 9,1           |
| Provisions  | (0,6)                           | —             |
| Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants | (3,5)                           | (3,7)         |
| Produits différés   | 7,9                             | (67,1)        |
| <b>Total</b>  | <b>(28,5)</b>                   | <b>(58,1)</b> |

## C) ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

### INCIDENCE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les pertes actuarielles des régimes à prestations définies pour le trimestre terminé le 31 mars 2016 sont présentées déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 0,4 M\$, comparativement à un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 0,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015.

Les variations de la juste valeur des actions de catégorie B d'Air Canada (*note 16*) pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 sont présentées déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat différé de 0,2 M\$.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

*Non audités*

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

## D) ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

### CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

|   | Écarts de conversion liés aux filiales à l'étranger |              | Placements disponibles à la vente |              | Total        |              |
|---|---|--------------|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
|   | 31 mars 2016  | 31 mars 2015 | 31 mars 2016                      | 31 mars 2015 | 31 mars 2016 | 31 mars 2015 |
| Solde d'ouverture   | 106,5   | 33,0         | 70,2                              | 67,5         | 176,7        | 100,5        |
| Écarts de conversion  | (44,1)  | 27,0         | (7,8)                             | 9,5          | (51,9)       | 36,5         |
| Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, après impôt | —   | —            | —                                 | 1,1          | —            | 1,1          |
| <b>Solde de clôture</b>   | <b>62,4</b>   | <b>60,0</b>  | <b>62,4</b>                       | <b>78,1</b>  | <b>124,8</b> | <b>138,1</b> |

## 18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 11 avril 2016, Aimia a procédé à une modification de sa facilité de crédit existante auprès de son consortium de prêteurs afin de prolonger la durée de sa facilité renouvelable d'un an, soit jusqu'au 23 avril 2020.

Le 12 mai 2016, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 11 153 635 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 20 mai 2016 au 19 mai 2017 au plus tard.